



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Formation des enseignants

Question au Gouvernement n° 583

[Texte de la question](#)

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Mme la présidente . La parole est à M. Laurent Croizier.

M. Laurent Croizier . Ma question s'adresse à madame la ministre de l'éducation nationale. Longtemps perçu comme une vocation, le métier d'enseignant attire de moins en moins de candidats. Le faible niveau de rémunération, eu égard au niveau d'étude et aux responsabilités, ainsi que l'absence de reconnaissance sociale et morale, parfois même institutionnelle, participent au manque d'attractivité du métier d'enseignant.

Plusieurs députés du groupe RN . C'est votre bilan !

M. Laurent Croizier . C'est pourtant l'un des plus beaux métiers du monde. La chute des inscriptions aux concours témoigne d'une crise structurelle. En vingt-cinq ans, le nombre d'inscriptions au Capes s'est effondré de près de trois quarts.

Mme Caroline Parmentier . La faute au « pas de vagues » !

M. Laurent Croizier . Plus de 3 000 postes sont restés non pourvus aux concours en 2024. Le manque de professeurs est devenu systémique et l'enseignant que je suis ne peut s'y résoudre.

M. Laurent Jacobelli . Et hop, une conférence !

M. Laurent Croizier . Le groupe Les Démocrates se réjouit que le premier ministre François Bayrou ait placé l'école, la transmission des savoirs et la formation des enseignants au premier rang des priorités du gouvernement.

Mme Caroline Parmentier . Tu parles !

M. Laurent Croizier . Il est urgent d'élever le niveau de l'école et de répondre à la crise d'attractivité du métier d'enseignant. Nous saluons les récentes annonces de Mme la ministre de l'éducation nationale, qui vont dans le sens des propositions portées par notre groupe.

Nous faisons un constat identique concernant le positionnement du concours d'enseignant à bac + 5. La mastérisation a considérablement réduit le nombre de candidats aux concours. De plus, elle a éloigné la formation des réalités du terrain.

Nous sommes convaincus qu'on n'apprend à devenir enseignant ni dans un amphithéâtre ni à l'université, mais

dans les écoles, dans les classes, au contact des élèves et des professeurs expérimentés. Nous avons besoin d'enseignants qui soient en confiance, bien formés et mieux accompagnés,...

Mme Caroline Parmentier . Et protégés !

M. Laurent Croizierpour bâtir une école de la réussite.

Pouvez-vous décliner votre plan d'action pour rendre le métier d'enseignant plus attractif, mieux préparer les futurs professeurs des écoles, conserver une diversité de profils et élever le niveau de l'école ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem ainsi que sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Philippe Baptiste, *ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche* . Nous constatons que le positionnement du concours à bac + 5 a considérablement réduit le vivier de candidats : nous en avons perdu 45 % au concours de professeurs des écoles. Sur 16 000 postes ouverts, près de 3 000 sont restés vacants en 2024. Parallèlement, le niveau des élèves reste préoccupant.

Les évaluations Pisa et Timss le confirment : en compréhension écrite, la part des élèves en difficulté est passée de 15 à 25 %, tandis qu'en mathématiques, la France est dernière de l'OCDE au CM1 et avant-dernière en classe de quatrième.

M. Thierry Tesson . Sept ans de pouvoir !

M. Philippe Baptiste, *ministre* . C'est pourquoi, avec le premier ministre François Bayrou et la ministre d'État Élisabeth Borne, nous avons lancé une réforme d'ampleur de la formation et du recrutement des enseignants. Cette réforme repose sur trois piliers simples. Le premier est l'ouverture d'une licence dédiée au professorat des écoles, accessible dès le baccalauréat, à la rentrée 2026, avec une exigence forte sur les savoirs fondamentaux.

Le deuxième est le repositionnement du concours à bac + 3, afin d'élargir le vivier des candidats. Le troisième pilier consiste en deux années de master rémunérées, en alternance. Les étudiants seront élèves fonctionnaires et s'engageront à servir l'éducation nationale pendant au moins quatre ans.

Mme Émilie Bonivard . Rendez-nous Patrick Hetzel ! (*Sourires.*)

M. Philippe Baptiste, *ministre* . Pour cela, nous avons mené une concertation avec les syndicats sur les parcours professionnels, la formation continue et la reconnaissance en milieu de carrière. Ces mesures me semblent être à la hauteur de l'enjeu, qui est simple : pouvoir donner une chance à tous les élèves de la République, partout sur le territoire. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Laurent Croizier](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 583

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche (MD)

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche (MD)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 avril 2025